





bulletin académique spécial



modalités d'organisation des procédures et organisation des commissions d'expertise dans le cadre de la V.A.E.

nº 190 du 25 février 2008

Sommaire

1	ORGANISATION DU DISPOSITIF ACADEMIQUE DE VALIDATION	DES ACQUIS
1.1	Le Centre Académique de Validation des Acquis (CAVA)	Page 2
1.2	Les Centres Locaux d'Accueil et d'Accompagnement à la Validation	
	des Acquis (CLAVA)	Page 3
1.3	Les groupements d'établissements (GRETA)	Page 3
1.4	Les services d'examen	Page 3
2	LE PARCOURS VAE	
2.1	Phases du parcours VAE	Page 4
2.2	La recevabilité (Phase 2)	Page 5
2.3	L'accompagnement (Phase 3)	Page 5
2.4	La validation (Phase 4)	Page 5
2.4.1	Calendrier des sessions de validation	Page 5
2.4.2	Dépôt du livret 2 et inscription aux sessions	Page 6
2.4.3	Commission d'expertise	Page 6
	2.4.3.1 Cadre général	Page 6
	2.4.3.2 Missions des chefs d'établissement centre d'expertise	Page 6
2.4.4	Jury de délibération	Page 8
	2.4.4.1 Cadre général	Page 8
	2.4.4.2 Missions des chefs d'établissement centre de délibération de jury	Page 8
	2.4.4.3 Décision	Page 9
2.5	Parcours post VAE (Phase optionnelle)	Page 10
	Liste des Annexes	
Annexe	e 1 - Texte de référence	Page 12
Annexe	e 2 - Liste des établissements centre de VAE 2008-2009	Page 13
Annexe	e 3 - Fiche bilan individuelle	Page 27
Annexe	e 4 - Convocation des enseignants et des professionnels	Page 31
Annexe	e 5 - Convocation des candidats	Page 32
Annexe	e 6 - Indemnités de vacation et de déplacement	Page 33
Annexe	e 7 - Bilan de fonctionnement de la commission d'expertise de la VAE	Page 35
Annexe	e 8 - Fiche de proposition des membres de la commission d'expertise	Page 36

Page 37

Annexe 9 - Extrait du Procès Verbal de délibération du jury VAE

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

BASPE N° 190 DU 25/02/2008

MODALITES D'ORGANISATION DES PROCEDURES ET ORGANISATION DES COMMISSIONS D'EXPERTISE DANS LE CADRE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré publics et privés sous contrat et Directeurs de CFA

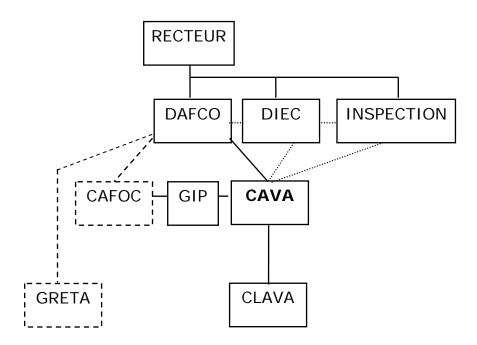
Affaire suivie par :

Monsieur J.M VIDAL Madame BONNEFOY Monsieur COMBE

Madame PUJOL d'ANDREBO Monsieur C MAREY Madame M LECOMTE Directeur du CAVA Directrice du GIP Directeur du DAFCO

Divisions des Examens et Concours Divisions des Examens et Concours Divisions des Examens et Concours

1 - ORGANISATION DU DISPOSITIF ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS



Le Centre Académique de Validation des Acquis (CAVA) est la structure permettant au Recteur d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la validation des acquis, à la fois pleinement investi des fonctions relevant des compétences de l'Education nationale (recevabilité et certification) et capable de s'appuyer sur un réseau d'opérateurs pour les autres fonctions (accueil et accompagnement).

Le dispositif est placé sous la responsabilité du **DAFCO** qui veille à l'implication optimale des GRETA dans la VAE.

1

Le GIP - FCIP assure la gestion administrative et financière du CAVA

1.1 - Le Centre Académique de Validation des Acquis (CAVA)

Le CAVA est chargé des fonctions liées aux compétences de l'académie :

- il représente le DAFCO, par délégation, dans le dispositif académique de validation,
- il coordonne la promotion de la VAE au plan académique,
- il est chargé de la recherche de partenaires et de financements,
- il professionnalise les acteurs,
- il veille au suivi et à la diffusion de la réglementation, à l'harmonisation des pratiques pédagogiques,
- il apporte aide et conseil aux CLAVA (cf. infra) et coordonne leur activité pédagogique,
- il assure le lien avec les services d'examen,
- il est chargé des relations avec les autres services de l'Etat, les collectivités, les organismes professionnels et les autres services valideurs,
- il est chargé des relations avec les organismes de formation et les services d'examen pour la Validation des Acquis de la Formation.

Pour l'accomplissement des fonctions d'accueil et d'accompagnement, il s'appuie sur un réseau d'opérateurs dont les GRETA sont les éléments privilégiés.

ORGANIGRAMME DU CENTRE ACADEMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS				
⋈ 860 rue René De Les Pléïades I – I 13857 AIX-EN-PI		■ 04.4	2.90.41.10 2.90.41.19 <u>@ac-aix-marseille.fr</u>	
VIDAL Jean-Marc	Directeur et coordonnateur VAE	04 42 90 41 15	jeanmarc.vidal@ac-aix- marseille.fr	
NOVERO Geneviève	Conseillère en formation continue	04 42 90 41 18	noverogenevieve@yahoo.fr	
GIRAUD Maguy	Conseillère en validation	04 42 90 24 53	maguy.giraud@ac-aix- marseille.fr	
HAIM Anne	Conseillère en validation	04 42 90 41 17	anne.haim@ac-aix-marseille.fr	
BERNIARD Corinne	Conseillère en validation	04 42 90 41 14	corinne.berniard@ac-aix- marseille.fr	
RIOS Marilyne	Secrétaire	04 42 90 41 16	maryline.rios@ac-aix- marseille.fr	

1.2 - Les Centres Locaux d'Accueil et d'Accompagnement à la Validation des Acquis (CLAVA)

Le dispositif est doté de six CLAVA (munis d'antennes délocalisées) qui ont vocation à être en contact avec tous les GRETA de leur zone géographique.

- Ils organisent l'accueil, l'information et l'accompagnement des candidats ;
- Ils peuvent être chargés par le CAVA des relations avec les organismes de formation et les services des examens pour les candidats de la Validation des Acquis de la Formation.

CLAVA	Conseillère en validation	Téléphone Fax	Mèl
CLAVA DE GAP 6 rue Jean Macé 05000 Gap	Linda CHAOUCHE	04 92 56 15 20	clava.gap@ac-aix- marseille.fr
CLAVA DE DIGNE 04000 Digne les bains	Maguy GIRAUD Christiane VIRGIL	04.92.31.34.08 04.92.31.30.93	<u>clava.digne@ac-aix-</u> <u>marseille.fr</u>
CLAVA D'AVIGNON 2 rue Pierre Renoir - BP 696 84033 Avignon	Francine CHAMBAZ	04 90 89 93 11 04 90 88 78 70	clava.avignon@ac-aix- marseille.fr
CLAVA D'AIX-EN-PROVENCE 60, bd Carnot 13625 Aix-en- Provence cedex 1	Stéphanie GRECK	04 42 21 74 65 04 42 21 94 99	<u>clava.aix@ac-aix-</u> <u>marseille.fr</u>
CLAVA D'ISTRES Plateau des bolles 13800 Istres	Sabrina ALLALCHA	04 42 41 19 59	clava.istres@ac-aix- marseille.fr
CLAVA DE MARSEILLE CRDP - bd d'Athènes 13001 MARSEILLE	Mireille VANUXEM Isabelle CATTINO Anne VIALLE	04 91 14 13 89 / 82	clava.marseille@ac-aix- marseille.fr

1.3 - Les groupements d'établissements (GRETA)

- Ils sont chargés de la promotion de la VAE au plan local, comme prestataires potentiels pour l'accueil et l'accompagnement;
- Ils assurent des actions d'accueil et d'information des candidats, pilotées par les CLAVA ;
- Ils sont des prestataires de services dans le dispositif pour l'accompagnement;

1.4 - Les services d'examen

Le Recteur confie, par délégation de signature, aux services de la DIEC (Rectorat) la décision de recevabilité des demandes et l'organisation des jurys de validation. Il en est de même au niveau des Inspecteurs d'académie, directeur des services départementaux de l'Education nationale, pour les CAP, BEP et MC (niveaux V), relevant de leurs compétences déléguées.

2-LE PARCOURS VAE

Le parcours d'accès à la certification par la validation des acquis de l'expérience comporte 4 phases principales. Les phases d'information, de recevabilité et de certification sont gratuites. Seul l'accompagnement est une prestation payante.

2.1 - Phases du parcours VAE

Phase 1	Accueil dans un centre d'Accueil et d'accompagnement à la Validation des Acquis Invitation à une réunion d'information Informations règlementaires, interministérielles; Explication de la démarche – Présentations des différentes étapes; Travail spécifique sur le livret de recevabilité n° 1; Information sur l'accompagnement.
Phase 2	Etude de la recevabilité de la demande Le candidat remet le livret n°1 complété au CLAVA. Il peut, à cette occasion, bénéficier d'une aide pour « boucler » son dossier de recevabilité; Le dossier n°1 est instruit par les services académiques; Le candidat reçoit une notification de recevabilité (ou de non recevabilité) éditée par les services des examens.
Phase 3	Elaboration du dossier de validation n°2 Le candidat doit rédiger le livret de présentation des acquis de l'expérience. Il peut demander un accompagnement, pour la constitution de ce livret. Cet accompagnement a pour but d'assister le candidat dans la rédaction et la présentation de ses expériences puis, dans la préparation à l'entretien avec le jury. L'accompagnement est une prestation payante mais facultative.
Phase 4	 Jury de validation Dépôt du livret n°2 au CLAVA. Inscription du candidat; Transfert des livrets (n°1 et n°2) par les CLAVA, vers les établissements centres de commissions d'expertise. Commission d'expertise : étude du dossier et entretien avec le candidat; Jury de validation.
Phase optionnelle	Post VAE

2.2 - La recevabilité (Phase 2)

La recevabilité consiste à vérifier que les trois années d'expérience professionnelle de la personne sont bien en lien avec le diplôme visé. Cette vérification a lieu dans les CLAVA <u>par un personnel habilité par le CAVA</u>. Elle est prononcée par les services des examens du Rectorat ou des Inspections académiques.

2.3 - L'accompagnement (Phase 3)

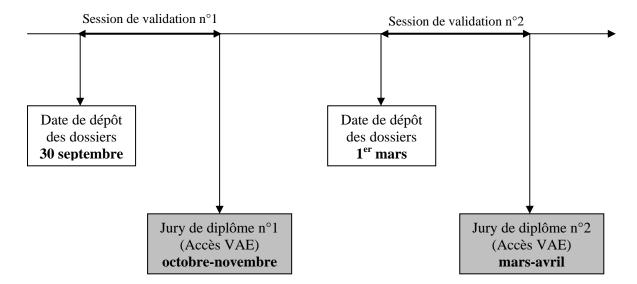
Dans l'académie d'Aix-Marseille, l'accompagnement est organisé par les CLAVA. Cette prestation, réalisée dès lors que la demande du candidat est déclarée recevable, se décompose en 4 étapes :

- Etude du projet personnalisé (2h) Motivations, inventaire des expériences et repérage des plus pertinentes;
- Atelier appropriation (3h) Etude du livret n°2;
- Atelier métier (5h) Description écrite des activités : contexte et procédure mise en œuvre par le candidat ;
- Atelier formalisation et préparation à la commission (5h) formalisation du livret n°2 et préparation de l'entretien avec le jury.

2.4 - La validation (Phase 4)

2.4.1 - Calendrier des sessions de validation

L'académie d'Aix-Marseille organise deux sessions de validation des acquis de l'expérience par année scolaire. Les jurys sont présidés selon les examens par un conseiller de l'enseignement technique : (CET) (diplôme de niveau V), un IEN ET (Brevet professionnel), un universitaire (Baccalauréat professionnel) ou un IA-IPR (BTS).



2.4.2 - Dépôt du livret 2 et inscription aux sessions

Les livrets 2 sont déposés par les candidats dans les CLAVA de rattachement. A cette occasion, ils s'inscrivent sur le serveur « Inscrinet » pour la session de VAE considérée (septembre ou mars).

A la suite de cette inscription, une confirmation d'inscription sera adressée au candidat par les services académiques.

Le CAVA organisera l'acheminement de ces dossiers dans les établissements en charge des commissions d'expertise selon le diplôme et la spécialité.

La liste des établissements centre de VAE 2008-2009 est détaillée en ANNEXE 2.

2.4.3 - Commission d'expertise

L'étude des dossiers des candidats ainsi que la mise en œuvre de l'entretien relèvent de la compétence directe des commissions d'expertise composées de professeurs et de professionnels, sous la responsabilité des chefs d'établissement désignés et sous le contrôle des corps d'inspection.

2.4.3.1 - Cadre général

La procédure est encadrée par les services des examens des Inspections académiques pour le niveau V et du Rectorat pour les niveaux IV et III.

Les établissements supports des commissions de validation sont proposés par les IA-IPR et IEN-ET concernés.

La liste est mise à jour chaque année civile en tenant compte des créations et abrogations de diplôme. Il en va de même pour celle des enseignants.

Les professionnels doivent être sollicités localement par les chefs d'établissement concernés.

Les IA-IPR et IEN-ET devront valider la composition des membres du jury lors de toute proposition faite par les services académiques.

A l'issue de l'étude des dossiers et après l'entretien avec les candidats concernés, deux situations peuvent se présenter :

- 1 : Lorsque la spécialité d'examen fait l'objet de plusieurs commissions d'expertise et d'entretien, les chefs d'établissement de ces commissions convoquent dans leur établissement les enseignants et les professionnels ainsi que les candidats.
 - A l'issue des entretiens, les chefs d'établissement transmettent à l'établissement « centre de jury de délibération », les fiches bilan individuelles comprenant l'ensemble des avis et des propositions d'évaluation de la commission d'expertise.
 - Dans ce cadre là, il appartient aux autorités académiques (R et IA) de prendre l'arrêté de composition du jury et de convoquer les enseignants et les professionnels désignés par le président du jury.
- 2 : Lorsque la spécialité d'examen fait l'objet d'une unique commission d'expertise et d'entretien, elle tient lieu de jury de délibération. Ses membres sont convoqués par le chef d'établissement pour l'ensemble des missions « Commission d'expertise » et « Jury de délibération ».

Les services académiques produisent l'arrêté de composition du jury de délibération.

Dans le cadre de leur mission, les membres de commission d'expertise produisent une fiche bilan récapitulative par candidat (cf. Fiche bilan individuelle en ANNEXE 3).

Ce document, qui doit rester un document de travail, préparatoire à la décision comme toutes les pièces d'examen, permet à la commission de validation de proposer au jury de délibération soit la validation totale du diplôme, soit une validation partielle, soit aucune validation.

2.4.3.2 - Missions des chefs d'établissement centre d'expertise

Dès réception des dossiers en provenance des CLAVA ou du CAVA, le chef d'établissement fait procéder à l'étude des dossiers en sollicitant les professeurs désignés après avis des corps d'inspection.

CONVOCATION DES ENSEIGNANTS ET DES PROFESSIONNELS (cf. Annexe 4)

Les personnels qui procèdent à l'étude des dossiers et qui participent à l'entretien avec les candidats concernés peuvent ne pas être membres du jury du diplôme correspondant. Ils sont chargés de préparer les travaux du jury du diplôme, qui conserve seul le pouvoir de décision.

Il est indispensable que chaque commission soit représentée lors des travaux du jury.

Le chef d'établissement procèdera aux convocations de l'ensemble des membres de la commission d'expertise

Important : il veillera à reporter sur la convocation à l'emplacement réservé à cet effet le code nomenclature (12 caractères) figurant sur l'annexe A2.

Exemple Code Nomencl					
	500.22131.XX.VD				
500	500 Code Diplôme				
22131	22131 Code Métier				
XX Code Ministère					
VD Code Prise en charge					

Code Prise en Charge
VA pour IA04
VB pour IA05
VC pour IA13
VD pour IA84
VE pour Rectorat

Le nombre d'intervenants participant aux commissions de validation sera également déterminé par le chef d'établissement. Il convient de souligner que <u>le champ du référentiel d'activité professionnelle du diplôme doit être couvert; le plafond d'intervenants doit être arrêté au maximum à 6 personnes au total.</u> (3 enseignants et 3 professionnels sur la base du principe de parité) Un même intervenant pourra être mobilisé pour l'étude de plusieurs dossiers.

<u>Important</u>: En aucun cas, le chef d'établissement ne pourra désigner pour participer aux travaux de la commission d'expertise du livret 2, un enseignant ou un professionnel qui aurait préalablement participé à l'accompagnement du candidat intéressé. Les personnels concernés doivent se récuser en se signalant auprès du chef d'établissement.

CONVOCATION DES CANDIDATS (cf. Annexe 5)

En application de l'article 134 de la loi du 17.01.2002 de modernisation sociale, le chef d'établissement convoque systématiquement chaque candidat pour un entretien avec la commission d'expertise en charge du dossier.

Cette convocation n'ouvre pas droit pour le candidat au remboursement des frais de déplacement.

INDEMNITES DE DEPLACEMENT ET DE VACATION (cf ANNEXES 6A – Etat de vacation VAE, 6B – Frais de déplacement)

A l'issue de l'étude des dossiers par la commission, le chef d'établissement doit viser les états d'indemnités renseignés par les intervenants ainsi qu'éventuellement les états de frais de déplacement et les adresser directement à la division financière du Rectorat, en précisant qu'il s'agit d'indemnités de VAE.

La base financière réglementaire est constituée par le décret du 12.06.1956 qui vaut pour l'ensemble des examens et concours. Aucune autre indemnité que les vacations pour l'étude des dossiers et l'entretien avec les candidats ainsi qu'éventuellement les indemnités de déplacement ne peut être servie, dans le cadre de la circulaire ministérielle DLC – C1/DLC-B2 du 14.10.1996.

<u>Attention</u>: pour chaque membre des commissions d'expertise des livrets 2, l'état spécifique d'indemnités VAE doit être rempli en double exemplaire (le code nomenclature de 12 caractères correspondant à la convocation renseigné) et accompagné de la convocation correspondante.

FICHE BILAN INDIVIDUELLE (cf. Annexe 3)

Vous vérifierez que les fiches bilan individuelles des candidats sont bien renseignées par les membres de la commission d'expertise et vous les adresserez directement au lycée centre de délibération du jury de la session VAE en se reportant à la liste qui lui aura été fournie.

La transmission de ces pièces doit impérativement intervenir au plus tard dès la fin des travaux de la commission d'expertise.

BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'EXPERTISE (cf. Annexe 7)

Nouveau : Une fiche bilan de fonctionnement de la commission d'expertise de la VAE doit être remplie et transmise aux services académiques concernés.

FICHE DE PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EXPERTISE (cf. Annexe 8)

Le chef d'établissement veille au bon déroulement des travaux des commissions de validation. Le chef d'établissement adressera aux services académiques compétents (Rectorat niveau IV et III) et Inspections académiques (niveau V) la fiche de proposition des membres de la commission d'expertise où est mentionné l'ensemble des enseignants et des professionnels.

En cas de litige ou de contentieux, il lui appartient de porter toute information utile à la connaissance des services des examens en charge de la procédure VAE, au même titre que pour les examens scolaires. Le contentieux susceptible de naître dans le cadre de la VAE. relève de la compétence exclusive des services académiques.

2.4.4 - Jury de délibération

2.4.4.1 - Cadre général

Les Jurys de VAE se tiennent en octobre-novembre et en mars-avril.

Les membres du jury sont nommés et convoqués par le service départemental ou rectoral des examens concernés, suivant le régime général propre à tous les examens.

Les délibérations ont lieu dans le lycée désigné par le service des examens. Le chef d'établissement assure ainsi la fonction de chef de centre de délibération, suivant le régime en vigueur pour les examens scolaires.

2.4.4.2 - Missions des chefs d'établissement centre de délibération de jury

Le rôle du chef d'établissement, chef de centre de délibération, est avant tout administratif. Il doit notamment :

- veiller aux conditions matérielles d'accueil des membres du jury,
- s'assurer, en cas d'existence de plusieurs commissions d'expertise que chaque commission a bien transmis au jury les fiches bilan individuelles où sont consignées les propositions de validation
- coordonner la préparation des travaux du jury, en liaison avec le président,
- à l'issue des travaux, veiller à l'expédition des divers documents aux services des examens concernés.

Les actions principales à mener sont les suivantes :

Le chef de l'établissement centre de délibération doit s'assurer qu'il est en possession de l'arrêté portant composition du jury, d'une copie de la convocation-type des membres du jury ainsi que des **PV des candidats (cf ANNEXE 9).**

Dans le cas où le jury suit immédiatement la commission d'expertise, la convocation des enseignants et des professionnels à la commission d'expertise tient lieu de convocation au jury.

C'est sur cette base que la salle de délibération est mise à disposition et que l'appui logistique nécessaire est offert au président du jury, comme pour les examens scolaires.

L'ensemble de ces documents sont transmis revêtus de la signature-cachet au service des examens concerné, à l' Inspection académique pour le niveau V, au Rectorat pour les niveaux IV et III. Ces derniers permettent, seuls, la délivrance des diplômes ou la mise à jour des unités acquises par les candidats, dans leurs dossiers respectifs, à l'issue de la séance.

Enfin, il doit adresser à la division financière du Rectorat les états de frais de vacation VAE et de déplacements ainsi que la liste d'émargement des membres du jury (se reporter au §2.4.3.2).

2.4.4.3 - Décision

Il appartient au président du jury du diplôme des sessions de validation des acquis de l'expérience de confirmer (ou de modifier) le projet de décision qui lui est soumis en apposant sa signature, son nom, et le cachet de l'établissement centre de délibération du jury du diplôme.

Comme il est de règle pour tous les jurys, le président du jury de délibération est seul garant de la décision finale prise à l'égard du candidat ayant déposé un dossier VAE.

Tous les travaux qui se situent en amont de la délibération, à savoir l'expertise du dossier et l'entretien, n'ont qu'un caractère <u>préparatoire</u> aux décisions prises par le jury du diplôme. Celui-ci est en effet seul compétent pour se prononcer sur les demandes de VAE.

Seules ses décisions sont créatrices de droits ou, au contraire, font grief.

Les décisions prises s'appuient principalement sur :

- La fiche bilan individuelle rédigée par la commission d'expertise.
- le livret 2 du candidat auquel le jury peut recourir en tant que de besoin aux fins de complément d'étude.
- le référentiel du diplôme concerné et notamment la structure réglementaire des épreuves ou unités.

Le travail du jury consiste à :

- vérifier la pertinence de l'étude du dossier,
- contrôler l'absence d'irrégularité, y compris formelle,
- valider les travaux préparatoires des commissions d'expertise.

A l'issue de la délibération, le président du jury doit :

- remplir et signer l'extrait du PV du jury établi sur papier infalsifiable en veillant à porter les mentions afférentes à la décision du jury (validation totale, validation partielle, aucune validation). En cas de validation partielle, le président du jury doit mentionner très clairement les unités acquises et celles devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.
- Il doit compléter les pavés relatifs au bilan de l'évaluation VAE et aux recommandations aux candidats de la façon la plus précise possible et argumentée. Important : ce document est utilisé en cas de validation partielle, lors de l'entretien « post VAE », pour aider le candidat à poursuivre son parcours de validation.
- veiller à l'apposition du cachet du centre de délibération du jury pour prévenir toute contestation et toute fraude et retourner les documents au service des examens compétent (sous couvert du chef de centre de délibération).

- veiller à la signature de la liste d'émargement des membres du jury, étant observé qu'il n'existe pas d'obligation de quorum et qu'ainsi les délibérations sont réputées valables dès que la séance a été ouverte.
- signer les états de frais de déplacement des membres du jury qui lui sont éventuellement remis à l'issue de la séance et remettre tous les documents et les décisions au chef d'établissement centre de délibération qui en assurera l'acheminement auprès de la division financière du Rectorat.

Conformément au décret du 12 juin 1956 qui règle les questions financières pour tous les examens et concours, la mission du président et des membres du jury ne peut pas faire l'objet d'indemnités autres que de déplacement.

En fin de session, le jury a terminé sa mission. Les différents recours et demandes de renseignements sont traités par le service des examens concerné, en liaison avec le président du jury et/ou le chef d'établissement centre de délibération et/ou le chef d'établissement-support de la commission d'expertise.

Un seul exemplaire du livret 2 des candidats doit être conservé dans l'établissement support de jury pendant une durée d'un an, les autres exemplaires étant remis au candidat à la fin de l'entretien. Passé ce délai, les dossiers seront détruits.

2.5 - PARCOURS POST VAE (Phase optionnelle)

A l'issue du jury, il est proposé, à chaque candidat ayant obtenu <u>une validation partielle</u> du diplôme, un entretien ayant pour but de favoriser la poursuite du projet et de lui donner un cadre précis de travail complémentaire, afin d'augmenter les chances d'atteindre une certification.

Cet entretien, réalisé dans un CLAVA, est confié à un expert spécialiste du diplôme visé. Cette prestation est payante.

A l'issue de cet entretien, le CLAVA propose au candidat :

- 1. Une orientation vers une nouvelle demande de VAE axée sur des activités de retour d'expérience. Cette demande étant ciblée sur les unités restant à acquérir, les candidats pourront bénéficier d'un accompagnement adapté.
- 2. Une proposition de formation en vue du passage des épreuves complémentaires à celles déjà obtenues en mode VAE.

Liste des Annexes

ANNEXE I	Texte de référence
ANNEXE 2	Liste des établissements centre de VAE 2008-2009
ANNEXE 3	Fiche bilan individuelle
ANNEXE 4	Convocation des enseignants et des professionnels
annexe 5	Convocation des candidats
ANNEXE 6	Indemnités de vacation et de déplacement
annexe 7	Bilan de fonctionnement de la commission d'expertise VAE
ANNEXE 8	Fiche de proposition des membres de la commission d'expertise
ANNEXE 9	Extrait du Procès Verbal de délibération du jury VAE

ANNEXE I

Textes de référence BOEN N°32 04 Septembre 2003

« La loi du 17 janvier 2002, publiée au JORF du 18 janvier 2002 a modifié l'article L. 335-5 du code de l'éducation pour permettre la validation des acquis de l'expérience (VAE). Plusieurs décrets d'application ont été publiés au Journal officiel. Parmi ceux-ci, le décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 (JORF du 28 avril 2002) portant sur la VAE, pris en application de l'article L. 335-5 du code de l'éducation, concerne notamment la mise en œuvre de la VAE pour les diplômes à finalité professionnelle pour lesquels la procédure de validation des acquis de l'expérience est organisée et gérée par les services académiques »

« Les salariés peuvent prétendre à un congé pour VAE qui leur donne droit à une autorisation d'absence en vue de la participation à l'ensemble des opérations liées à la validation des acquis de l'expérience. L'accompagnement participe des actions de validation dont les dépenses sont imputables sur le plan de formation de l'entreprise et au titre du congé pour validation des acquis de l'expérience.

Plus généralement, la VAE faisant partie du champ de la formation professionnelle continue, les coûts de l'accompagnement peuvent faire l'objet d'une prise en charge par les différents acteurs qui participent aux dépenses de la formation professionnelle continue dans le cadre des dispositifs qu'ils financent. La VAE contribue pleinement à l'élévation du niveau de qualification des personnes et participe ainsi des actions en faveur d'une meilleure compétitivité de l'économie. Elle permet l'accès aux diplômes nationaux de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent faire reconnaître leur qualification sur le marché du travail national, et dans un espace européen des compétences et des qualifications qui appellent toujours plus de mobilité et exigent une lisibilité toujours plus grande des qualifications. Dans ce sens, une attention toute particulière doit être portée aux publics a priori les plus éloignés de la qualification » BOEN N°32 -2003

		Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA			SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	
200	- Techi		les fondamentales			
	R		DSAA Créat.Concept. /Créat.Indus.	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Tortochot
		320.20006.XX.VE	BTS Concept.prod,ind,	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
				LT Philippe de Girard Avignon (84)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
			BTS Design de produits	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Tortochot
			BTS Technico-Commercial	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Lefeuvre
		400.20002.XX.VE	BAC PRO Etude et déf.prod.indust.	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
				LP Robert Schuman Avignon (84)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
201	Took	alagias da samm	andes des transformations industrielles			
201	- recili		BTS Mécan.et automat.indus	LT Pasquet Arles (13)	LT Pasquet Arles (13)	M. Lefort
			BTS Contr.indus.et régul.auto	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Loos
		320.20108.XX.VE		LT Vauvenargues Aix (13)	LT Vauvenarques Aix (13)	M. Lefort
			BTS Maintenance indust,	LT Pasquet Arles (13)	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	M. Chateigner
		320.20110.AA.VL	bio Maintenance indust,	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	M. Chateigner
		400 20101 VV VE	BAC PRO Pilotage S.P.A.	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	M. James
			BP Pilote inst.product.proc.	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Barbagli
		430.20101.AA.VE	BF Filote Inst.product.proc.	LF Latecoere isites (13)	LF Latecoere istres (13)	ivi. Darbayli
220	Dlurit	echnologiques des	transformations			
220	IA		CAP Employé tech.de labo	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Durand
	R		BTS Tech.phys.indus de labo	LT Vauvenargues Aix (13)	LT Vauvenargues Aix (13)	Mme Bacchialoni
			BAC PRO Industries des procédés	LP Blériot Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Barbagli
		400.22002.XX.VL	DAC I NO illudatiles des procedes	LP Latécoère Istres (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Barbagli
				LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Barbagli
		<u> </u>		Li Le Chateller Marsellie (13)	Li Le Chateller Marsellie (13)	IVI. Darbagii
221	- Aaro-	alimentation Alime	entation Cuising			
221	IA		MC5 Employé traiteur	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
	"`		MC5 Pâtiss.glac.choc.conf.sp	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
			MC5 Cuisinier desserts rest.	LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	Mme Lecoquierre
			MC5 Vendeur spéc.alimentat.	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
			MC5 Boulangerie spécialisée	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
			MC5 Pâtisserie boulangère	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
			CAP Pâtiss.glac.choc.confis.	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
			CAP Agent polyv.de restaurat.	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Durand
			CAP Agent polyv.de restaurat.	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Durand
			CAP Agent polyv.de restaurat.	LP C.Jullian Marseille (13)	LP C.Jullian Marseille (13)	Mme Durand
			CAP Agent polyv.de restaurat.	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
			CAP Charcutier traiteur	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
		500.22130.XX.VC		LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Lecoquierre
	I	JUU.ZZ 13 1.AA.VA	CAF Guisiile	LF IVIAHIII DIEL IVIAHUSQUE (U4)	LE Martin Diet Manosque (04)	INTITIE LECOQUIETTE

GROUPE	ID ou	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA	Code Nomenci	Libelle du diplome	SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	IEN OU IFK
221	-IA	500.22131.XX.VB	CAR Cuicino	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Lecoquierre
221	71'^	500.22131.XX.VC		Lyc.Méditerrannée La Ciotat (13)	Lyc.Méditerrannée La Ciotat (13)	Mme Lecoquierre
		500.22131.XX.VD		LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
		500.22131.XX.VC		LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
			CAP Cond Sys Ind Agro alim	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	M. Barbagli
			CAP Cond Sys Ind Agro alim CAP Cond Sys Ind Agro alim	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Barbagli
		500.22134.XX.VC		CFA Lalande Marseille (13)	CFA Lalande Marseille (13)	M. Fabre
		510.22104.XX.VC		SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	M. Fabre
	R		BTS Biotechnologie	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
	K		BAC PRO Métiers de l'alimentation	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	\ /	M. Fabre
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	
			BAC PRO Bio-industries de transf.	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Durand
		450.22104.XX.VE		LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	Mme Lecoquierre
		450.22105.XX.VE		CFA Chambre métiers Avignon (84)	<u> </u>	M. Fabre
		450.22106.XX.VE	BP Boucner	CFA Lalande Marseille (13)	CFA Lalande Marseille (13)	M. Fabre
000	T	f (' - - - -				
222		formations chimiq		LD Diśriat Marianana (42)	I D Diárica Marianana (40)	M. Davlaadi
	IA		CAP Industries chimiques	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Barbagli
			BEP Met Ind Chim Bio-ind trait eau	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Barbagli
	R	320.22206.XX.VE		LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Habert
			BTS Bioanalyses et contrôles	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
		450.22202.XX.VE	BP Conduct.app.indus.chim.	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Barbagli
200	8874 1				_	
223	- Métal		IOAD Ast de l'isse et de l'esse	LD L (a send de) (a s' Mana s'Ha (40)	ID I (a sand de Marsalle (40)	M. D. Sanat
	IA		CAP Art du bijou et du joyau	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
	R		BTS Etude et Réalis. Outillage	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
		401.22315.XX.VE	BMA Art du bijou et du joyau	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
005	DI :					
225		urgie matériaux co		OFF Land David Manage III. (40)	OFD Land Dami's Massacilla (40)	IM Davida all
	IA		CAP Composites,plast.chaud	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Barbagli
	_		BEP Métiers de la Plasturgie	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Barbagli
	R	320.22503.XX.VE		LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
			BTS Industries Plastiques Europlast (RCE)	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Chateigner
		400.22502.XX.VE	BAC PRO Plasturgie	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Barbagli
226	- Paper					1
	IA	500.22610.XX.VD	CAP C.S.I. (Op Papiers Cartons)	CFA de Carpentras (84)	LP de Sorgues (84)	M. Barbagli
227		gie génie climatiqu				I
Ī	IA	500.22706.XX.VC	CAP Froid et climatisation	SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla

GROUPE	R ou	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA			SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	
227	ΙA		CAP Installateur thermique	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Dipilla
		500.22713.XX.VC	CAP Installateur thermique	SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla
			CAP Installateur thermique	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla
		510.22704.XX.VC	BEP Tech Inst San Therm	SEP Diderot Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla
			BEP Tech Inst San Therm	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla
	R		BTS Fluid.énerg.env.opt:clim	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
			BTS Fluid.énerg.env.opt:frigo	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
			BTS Fluid.énerg.env.opt:syst.	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
			BAC PRO Tech Inst syst énergét.climat.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		400.22704.XX.VE	BAC PRO Tech Maint syst énergét.climat.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		450.22703.XX.VE	BP Monteur dép.froid clim.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		450.22708.XX.VE	BP Monteur inst.génie clim.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
230	- Géni	e civil construction	n bois			
	IA	500.23002.XX.VA	CAP Mainten.bât.collectivités	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Portet
		500.23002.XX.VC	CAP Mainten.bât.collectivités	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. Portet
		500.23002.XX.VD	CAP Mainten.bât.collectivités	EREA Vincensini Vedène (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		510.23002.XX.VC	BEP Tec Archi habitat	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		510.23002.XX.VD	BEP Tec Archi habitat	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
	R	320.23009.XX.VE	BTS Bâtiment	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
			BTS Design d'Espace	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Tortochot
			BAC PRO Tech,bâtimt:ét, éco,	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		420.23002.XX.VE	BT Encadrement de chantier	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		420.23003.XX.VE	BT Collaborateur d'architecte	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		420.23004.XX.VE	BT Etude et écon.construct.	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
231		s et carrières génie	e civil Topographie			
	IA	500.23117.XX.VA	CAP Construct.ouvrage d'art	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Portet
			CAP Construct.ouvrage d'art	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		510.23103.XX.VC	BEP Tech géomètre topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
			BEP Travaux publics	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
			BEP Tech géomètre topographe	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
	R	320.23105.XX.VE	BTS Travaux publics	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		320.23106.XX.VE	BTS Géomètre topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Chateigner
		400.23102.XX.VE	BAC PRO Travaux publics	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		420.23101.XX.VE	BT Topographe	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Chateigner
					· í	<u> </u>
232	- Bâtin	nent : construction	n et couverture			
	IA		CAP tailleur de pierre marbri	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	M. Boissel

GROUPE	R ou	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA			SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	
232	ΙA	500.23217.XX.VA	CAP Maçon	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Portet
		500.23217.XX.VC	CAP Maçon	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Portet
		500.23217.XX.VD	CAP Maçon	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		500.23219.XX.VC	CAP Const.béton armé bâtim	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Portet
		500.23219.XX.VD	CAP Const.béton armé bâtim	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		510.23203.XX.VA	BEP Technique Gros-Oeuvre	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Portet
			BEP Technique Gros-Oeuvre	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	M. Portet
		510.23203.XX.VD	BEP Technique Gros-Oeuvre	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
	R		BTS Enveloppe du bâtiment	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Chateigner
		400.23201.XX.VE	BAC PRO Constr.Bâtim. Gros-Œuvre	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
			BAC PRO Tech Bât ORGO (2009)	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
			BP Constr.maçon.béton arm	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		450.23210.XX.VE	BP Métiers de la pierre	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	M. Boissel
233	- Bâtir	nent : Finitions				
	IA		CAP Monteur iso.therm.acous	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		500.23317.XX.VC	CAP Installateur sanitaire	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Dipilla
		500.23317.XX.VD	CAP Installateur sanitaire	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Dipilla
			CAP Carreleur Mosaïste	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
			CAP Carreleur Mosaïste	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
			CAP Peintre applic. revêtemt	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Portet
			CAP Peintre applic. revêtemt	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
		500.23319.XX.VD	CAP Peintre applic. revêtemt	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
			CAP Constr.bât.alu.verre	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. James
			CAP Plâtrier Plaquiste	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
		510.23301.XX.VC		LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. Portet
			BEP Finition (OpC)	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Portet
			BEP Tech Mtx verre	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. James
	R	240.23302.XX.VE	DSAA Créat.Concept.Arch.Int.Envir /Bâtis	LT Diderot Marseille (13)	LT Diderot Marseille (13)	M. Tortochot
			DSAA Créat.Concept.Arch.Int.Envir /Even.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot
		400.23303.XX.VE	BAC PRO Ouvr.Bât : Métallerie	LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. James
			BAC PRO Ouvr.Bât.alu.verre mat.synthèse	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. James
		401.23302.XX.VE	BMA Graph.Décor (OpA) Lettres Décor	LPP Don Bosco Marseille (13)	LPP Don Bosco Marseille (13)	M. Boissel
		450.23308.XX.VE	BP Carrelage mosaique	CFA FI.Mouret Avignon (84)	CFA FI.Mouret Avignon (84)	M. Portet
			BP Constr.bât.alu.verre	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. James
			BP Equipements sanitaires	CFA du BTP Marseille (13)	CFA du BTP Marseille (13)	M. Dipilla
		450.23312.XX.VE	BP Peinture revêtement	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. Portet
234	- Trav	ail du bois et de l'a	meublement			

		Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA			SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	
234	IA		CAP Arts du bois:sculp.ornem	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		500.23437.XX.VB		LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Boissel
		500.23437.XX.VC		LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
			CAP Charpentier bois	LP Beau de Rochas Digne (04)	LP Beau de Rochas Digne (04)	M. Ranguis
			CAP Charpentier bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
			CAP Menuisier Fab de menuis	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
			CAP Menuisier Fab de menuis	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis
			CAP Menuisier installateur	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
			CAP Menuisier installateur	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis
		500.23444.XX.VC	CAP Charpentier de marine	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Ranguis
		510.23401.XX.VC	BEP Bois et matériaux asso.	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
			BEP Métiers du bois	SEP Diderot Marseille (13)	SEP Diderot Marseille (13)	M. Ranguis
	R	400.23403.XX.VE	BAC PRO Mét.artisanat:ébéniste	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
		400.23404.XX.VE	BAC PRO Techn,constr,bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
			BAC PRO Tech,menuis,agenceur	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Ranguis
		401.23401.XX.VE		LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Boissel
		450.23404.XX.VE		CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	CFA bâtiment Aix-Les Milles (13)	M. Ranguis
		450.23405.XX.VE	BP Charpentier bois	LP Alpes Durance Embrun (05)	LP Alpes Durance Embrun (05)	M. Ranguis
			BP Charpentier de marine	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Ranguis
		•	<u> </u>	, ,		•
240	- Spéc	ialités pluritechno	logiques des matériaux souples			
	ΙA		CAP Métiers du Pressing	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Ranguis
		500.24005.XX.VD	CAP Métiers du Pressing	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
	R		BTS Indus.mat.soup.:product.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Duisit
			BTS Indus.mat.soup:mod.ind.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Duisit
			BAC PRO Mét Mode Indus.connexes .	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
		•				<u>, </u>
242	- Habi	llement				
	R		BTS Design Mode Text.Env. /A Mode	LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Tortochot
242	- Habi	llement				
	IA		CAP Tailleur dame	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
		500.24236.XX.VC		LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
			CAP Prêt-à-porter	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
			CAP Prêt-à-porter	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	M. Ranguis
			CAP Tapissier-e ameublement siège	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
			CAP Tapissier-e ameublement décor	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
			BEP Métiers mode Prêt-à-porter	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
			BEP Métiers mode Taille dame	LPP St-Louis Marseille (13)	LPP St-Louis Marseille (13)	M. Ranguis

GROUPE		Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER 242	IA IA	E40 04004 VV VD	BEP Métiers mode Prêt-à-porter	SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	M. Donavio
242	R		BAC PRO Artis, mét, art; vêtem, acc,	LP René Char Avignon (84) LP Les Ferrages St Chamas(13)	LP René Char Avignon (84) LP Les Ferrages St Chamas(13)	M. Ranguis M. Ranguis
	<u></u>		BAC PRO Artis,met,art; vetern,acc,	0 \ /	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	M. Boissel
			BT Vêtement:créat.mesure	LP Poinso Chapuis Marseille (13) LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Ranguis
		420.24205.XX.VE	BT vetement:creat.mesure	LP La Calade Marselle (13)	LP La Calade Marselle (13)	IVI. Ranguis
243	- Cuirs	s et peaux				
-	IA		CAP Maroquinerie	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Ranguis
			•	· í	<u> </u>	
250	- Spéc	ialités pluritechno	logiques en mécanique-électricité			
	IA		BEP Mainten.syst.méc.autom	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. James
		510.25004.XX.VD	BEP Mainten.syst.méc.autom	LP Robert Schuman Avignon (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	M. James
	R	320.25001.XX.VE	BTS Assist.techn. Ingénieur	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Chateigner
		320.25005.XX.VE	BTS Concept.indust.microtechniques	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Duisit
		320.25006.XX.VE	BTS Industrialisation Prod. Méca.	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Duisit
		400.25004.XX.VE	BAC PRO MSMA opt,syst,ferrov,	SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. James
		400.25006.XX.VE	BAC PRO Microtechniques	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
		400.25007.XX.VE	BAC PRO Maint, equip, indus,	LP Blériot Marignane (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. James
				LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	M. James
054	201	. , , , ,				
251			de précision Usinage	I D I at (a 2) as latera a (40)	I D I at (a a) as I at (a a . (40)	IM D'
	IA		CAP Outillage en moules métalliques	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Pès
		500.25135.XX.VC		LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
		510.25102.XX.VC		SEP Jean Perrin Marseille (13)	SEP Jean Perrin Marseille (13)	M. Barbagli
			BEP Mét. Prod. Méc. Inf.	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Pès
	_		BEP Mét. Prod. Méc. Inf.	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	SEP Henri Fabre Carpentras (84)	M. Pès
	R		BAC PRO Technicien d'usinage	LP Craponne Salon (13)	LP Craponne Salon (13)	M. Pès
		400.25107.XX.VE	BAC PRO Technicien outilleur	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	M. Pès
252	- Mote	urs et mécanique	auto			
	IA		MC5 Mainten. Moteurs Diésel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			CAP Méca.Maint Opt C Bateaux	LP Estague Marseille (13)	LP Estague Marseille (13)	Mme Deleau
			CAP Maint Tracteur et Mat agricole	LP Privat Arles (13)	LP Privat Arles (13)	Mme Deleau
			CAP Maint Mat TP Manut	CFA Travaux Public Mallemort (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			CAP Maint Mat TP Manut	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
			CAP Maint Maté Parcs Jardins	LP Privat Arles (13)	LP Privat Arles (13)	Mme Deleau
			CAP Maint Maté Parcs Jardins	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
			CAP Méca.maint.véh	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
			CAP Maint Véhic Auto V.P.	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			CAP Maint Véhic Auto V.P.	LP Schuman Avignon (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau

GROUPE	R ou	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA	Code Nomeno	Elberie da dipiorne	SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	ILIV OU II IX
252	IA	500 25215 XX VA	CAP Méca.maint.véh	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
	┨"``		CAP Maint Véhic Auto V.I.	LP La Floride Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			CAP Maint Véhic Auto V.I.	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
			CAP Méca.maint.véh	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
			CAP Maint Véhic Auto Cycle Moto	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			CAP Maint Véhic Auto Cycle Moto	LP Argensol Orange (84)	LP Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
			BEP Maint Véhic Auto Dom C Bateau	LP Estague Marseille (13)	LP Estague Marseille (13)	Mme Deleau
			BEP Maint véhicules matériel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			BEP Mainten véhicules et Matériel	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			BEP Maint véhicules matériel	LP Robert Schuman Avignon (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
	R	320.25205.XX.VE	BTS M.A.V.A.: véhic.partic.	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Cerato
			BTS M.A.V.A. :véhic.indust.	LT Philippe de Girard Avignon (84)	LT Philippe de Girard Avignon (84)	M. Cerato
			DIP3 Expert en automobile	LT Jean Perrin Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	M. Cerato
			BAC PRO Mainten.véhic.auto.:V.P	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			BAC PRO Mainten.véhic.auto.:V.I.	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25209.XX.VE	BAC PRO Maint.véhic.auto.:bâteau	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	LP Poinso Chapuis Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25210.XX.VE	BAC PRO Maint.véhic.auto.:motocy	LP Le Châtelier Marseille (13)	LP Le Châtelier Marseille (13)	Mme Deleau
		400.25211.XX.VE	BAC PRO Mainten Matériels Agricoles	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau
		400.25212.XX.VE	BAC PRO Mainten Matériels TP et Manut	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau
		400.25213.XX.VE	BAC PRO Mainten Matériels Parcs Jardins	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Deleau
253		<u>nique aéronautiqu</u>				
	IA		CAP Méca.entret.avions opt.1	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
			CAP Maint. Syst. aéronefs	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
	R		BTS Mainten.exploit.mat.aéro	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	M. Duisit
		400.25301.XX.VE	BAC PRO Aéronautique : M.S.C.	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
254	1	tures métalliques				•
	IA	010.25405.XX.VC		LP Jean Lurçat Martigues (13)	LP Jean Lurçat Martigues (13)	M. James
			CAP Peinture en carrosserie	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			CAP Peinture en carrosserie	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	Mme Deleau
			CAP Carrosserie réparation	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
			CAP Carrosserie réparation	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			CAP Carrosserie réparation	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	Mme Deleau
			CAP Constr.ensemb.chaudron	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. James
			CAP Constr.ensemb.chaudron	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	M. James
		500.25423.XX.VC		LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	M. Boissel
			CAP Méca.cellules aéronefs	SEP Mendès France Vitrolles (13)	SEP Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
		500.25431.XX.VA	CAP Serrurier métallier	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. James

		Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA IA	500 05 404 VV VO	CAD Communication on Stalling	SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	M. James
254	IIA		CAP Serrurier métallier CAP Serrurier métallier	LP Jean Lurçat Martigues (13) LP L'Argensol Orange (84)	LP Jean Lurçat Martigues (13) LP L'Argensol Orange (84)	M. James M. James
		510.25403.XX.VA		LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Deleau
		510.25403.XX.VA 510.25403.XX.VC		LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
		510.25403.XX.VC		()	. ,	Mme Deleau
			BEP Carrosserie BEP Réalis.ouvrages.chaudr.	LP L'Argensol Orange (84) LP Craponne Salon (13)	LP L'Argensol Orange (84) LP Craponne Salon (13)	M. James
			Ÿ.			
	_		BEP Réalis.ouvrages.chaudr.	LP L'Argensol Orange (84)	LP L'Argensol Orange (84)	M. James
	R		BTS Réalis.ouvr.chaudron	LT Jean Perrin Marseille (13)	LT Jean Perrin Marseille (13)	M. Duisit
			BTS Construct. Métalliques	LT Jean Lurçat Martigues (13)	LT Jean Lurçat Martigues (13)	M. Duisit
			BAC PRO Carrosserie opt,réparation	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			BAC PRO R,O,C, struct,metalliques	LP Craponne Salon (13)	LP Craponne Salon (13)	M. James
			BAC PRO Ouvrages Bât : Métallerie	LP René Caillié Marseille (13)	LP René Caillié Marseille (13)	M. James
			BP Carross.constr.maquett.	LP Vauvenargues Aix (13)	LP Vauvenargues Aix (13)	Mme Deleau
		450.25410.XX.VE	BP Serrurerie-métallerie	CFA du BTP Marseille (13)	CFA du BTP Marseille (13)	M. James
255		tricité, électronique	<u> </u>	154) 14 ;;; (10)	15.4) 14 (10)	I
	IA		MC5 Inst.conseil audio.élec.ant	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
			MC5 Maint Syst Embarqué Auto	LP Mistral Marseille (13)	LP Mistral Marseille (13)	Mme Deleau
			MC5 Maint Syst Embarqué Auto	CFA de Carpentras (84)	LP Robert Schuman Avignon (84)	Mme Deleau
			CAP Equipemt connect.contr.	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
			CAP Inst.en télécom.cour.faib	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
			CAP Métiers enseigne et sign	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Locci
			CAP Elec Syst Aéro	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
			CAP Prépar.Réal. Ouvrage Electrique	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	M. Dipilla
			CAP Prépar.Réal. Ouvrage Electrique	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	M. Dipilla
		510.25507.XX.VC	BEP Install.conseil équip.foyer	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
				LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	M. Dipilla
			BEP Install.conseil équip.foyer	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Dipilla
			BEP Métiers de l'électronique	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	M. Dipilla
			BEP Métiers de l'électronique	SEP du Lycée d' Apt (84)	SEP du Lycée d' Apt (84)	M. Dipilla
			BEP Mét. de l'Electrotechn.	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	LP Jean Moulin Port-de-Bouc (13)	M. Dipilla
	R	320.25508.XX.VE		LT P-G de Gennes Digne (04)	LT P-G de Gennes Digne (04)	M. Lefort
			BTS Systèmes électroniques	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Lefort
			BTS Electrotechnique (nouv.règlement)	LT Rempart Marseille (13)	LT Rempart Marseille (13)	M. Lefort
			BAC PRO Aéronautique:méca.avion	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	LT P.Mendès France Vitrolles (13)	Mme Deleau
			BAC PRO Micro Inform et RIM	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
			BAC PRO Electrotech, énergie équ, co	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	M. Locci
			BAC PRO Syst, électron. numériques	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla
		400.25509.XX.VE	BAC PRO Tech du froid et cond. d'air	LP Ampère Marseille (13)	LP Ampère Marseille (13)	M. Dipilla

GROUPE	R ou	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA		·	SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	
		•				•
310	- Echa	nges Gestion				
	R		BP dministration fonctions publiques	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel
						-
311	- Trans	sport Manutention	Magasinage			
	IA	500.31105.XX.VC	CAP Conduite routière	LP Vedène Le Pontet (84)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini
		500.31105.XX.VD	CAP Conduite routière	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Fiorini
		500.31110.XX.VC	CAP Livreur	LP Estaque Marseille (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini
		500.31114.XX.VC	CAP Agent acc.Cond.routière, tr.voyag.	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini
		500.31115.XX.VC	CAP Tri acheminemt courrier	LP Latécoère Istres (13)	LP Latécoère Istres (13)	Mme Fiorini
		500.31116.XX.VC	CAP Agent entreposage mess	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini
			CAP Agent entreposage mess	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
		510.31101.XX.VC	BEP Conduite serv.transp.rout	LP La Floride Marseille (13)	LP La Floride Marseille (13)	Mme Fiorini
		510.31101.XX.VD	BEP Conduite serv.transp.rout	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	Mme Fiorini
		510.31104.XX.VC	BEP Logistique et commerc.	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini
		510.31104.XX.VD	BEP Logistique et commerc.	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
	R	320.31101.XX.VE		Lyc.Ismael Dauphin Cavaillon (84)	Lyc.Ismael Dauphin Cavaillon (84)	Mme Doussy
		400.31103.XX.VE	BAC PRO Exploitation transports	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
		400.31104.XX.VE	BAC PRO Logistique	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
312	- Com	merce Vente				
	IA	010.31201.XX.VD	MC4 Assist.Conseil Vente distance	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Prigent
		500.31208.XX.VC	CAP Mont.optique lunetterie	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
		500.31214.XX.VC	CAP Employé comm.multi spé	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		500.31214.XX.VD	CAP Employé comm.multi spé	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent
		500.31215.XX.VC	CAP Employé vente spé.alim.	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		500.31215.XX.VD	CAP Employé vente spé.alim.	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent
		500.31216.XX.VC	CAP Employé vente spé.équip	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
		500.31216.XX.VD	CAP Employé vente spé.équip	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent
		500.31217.XX.VC	CAP Vendeur pièces rech.aut	LP Les Alpilles Miramas (13)	LP Les Alpilles Miramas (13)	Mme Fiorini
		500.31217.XX.VD	CAP Vendeur pièces rech.aut	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Fiorini
		500.31218.XX.VC	CAP Fleuriste	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	Mme Fiorini
		500.31219.XX.VC	CAP Employé vente spé.client	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Fiorini
			BEP Optique-lunetterie	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
			BEP Vente action-marchande	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	M. Prigent
			BEP Vente action-marchande	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Prigent
		510.31205.XX.VC	BEP Vente action-marchande	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	M. Prigent
			BEP Vente action-marchande	LP de Sorgues (84)	LP de Sorgues (84)	M. Prigent
	R	320.31203.XX.VE	BTS Commerce internation.	Lyc.Georges Duby Aix (13)	Lyc.Georges Duby Aix (13)	M. Lefeuvre

GROUPE	R ou	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA			SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	1211 00 11 11
312	R	320.31209.XX.VE	BTS Manag,unités commerc,	Lyc.Esclangon Manosque (04)	Lyc.Esclangon Manosque (04)	M. Lefeuvre
-	1		BTS Négociat,et relation client,	Lyc.Joliot Curie Aubagne (13)	Lyc.Joliot Curie Aubagne (13)	M. Lefeuvre
			BAC PRO Commerce	LP Gambetta Aix (13)	LP Gambetta Aix (13)	M. Prigent
		400.31206.XX.VE		LP Gambetta Aix (13)	LP Gambetta Aix (13)	M. Prigent
			BP Fleuriste (nouv. règlement 2008)	CFA Pays d'Aix (13)	CFA Pays d'Aix (13)	Mme Fiorini
	-	•		, , ,		•
313	- Fina	nces, banque Assu	ırances			
	R	320.31303.XX.VE	BTS Professions immobilières	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Chevalier
		320.31304.XX.VE	BTS Assurance	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Chevalier
		320.31305.XX.VE	BTS Banque opt.A:partic. et opt.B	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Chevalier
		450.31301.XX.VE	BP Banque	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel
		450.31306.XX.VE	BP Assurances	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel
		450.31309.XX.VE	BP Professions immobilières	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	Lyc.Victor Hugo Marseille (13)	M. Vatinel
314	- Com	ptabilité, gestion				
	IA	510.31401.XX.VA	BEP Métiers de la comptabil.	SEP Paul Arène Sisteron (04)	SEP Paul Arène Sisteron (04)	M. Vatinel
		510.31401.XX.VB	BEP Métiers de la comptabil.	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Vatinel
			BEP Métiers de la comptabil.	LP Colbert Marseille (13)	LP Colbert Marseille (13)	M. Vatinel
			BEP Métiers de la comptabil.	LP Victor Hugo Carpentras (84)	LP Victor Hugo Carpentras (84)	M. Vatinel
	R	320.31405.XX.VE	BTS Assist.gestion pme pmi			
		320.31406.XX.VE	BTS Compta.gest.des organ.	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	Lyc.Antonin Artaud Marseille (13)	M. Chevalier
				Lyc.Arthur Rimbaud Istres (13)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	M. Chevalier
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	M. Chevalier
				Lyc.Emile Zola Aix (13)	Lyc.A. Artaud Marseille (13)	M. Chevalier
		400.31402.XX.VE	BAC PRO Comptabilité	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel
320		ialités en commun		0.5 / M ::: /40)		Tu B
	R	320.32001.XX.VE	BTS Communic.entreprises	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Mme Doussy
321	- Jour	nalisme et commu	nication			
	IA		CAP Dessinat.en comm.graph	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
	R		BTS Express.visu:espace com	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot
			BAC PRO Art et mét.art:com.graph	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
			-			
322			erie et de l'édition			-
	IA		CAP Sérigraphie industrielle	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
			CAP Sérigraphie industrielle	CFA de Carpentras (84)	CFA de Carpentras (84)	M. Boissel
			CAP Sign Ens. Décor	LP Don Bosco Marseille (13)	LP Don Bosco Marseille (13)	M. Boissel
		500.32226.XX.VD	CAP Sign Ens. Décor	LP Vedène Le Pontet (84)	LP Vedène Le Pontet (84)	M. Boissel

		Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA			SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	
322	IA		BEP Met Comm Ind Graph	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
			BEP Met Comm Ind Graph	CFA de Carpentras (84)	CFA de Carpentras (84)	M. Boissel
	R		BAC PRO Production imprimée	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
			BAC PRO Production graphique	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Boissel
		420.32207.XX.VE	BT Dessinat.maquet.arts gr.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Tortochot
323		niques de l'image	et du son Métiers connexes du spectacle	1.551 : 5 114 : 11 (16)	1.551 : 5 114 : (46)	I
	IA	500.32309.XX.VC		LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Boissel
			CAP Opérat project Cinéma	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Boissel
	R		BTS Com.visu.:graph.éd.pub.	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	Lyc.St Exupéry Marseille (13)	M. Tortochot
		400.32302.XX.VE	BAC PRO Photographe	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Boissel
004	0					
324	- Secr	étariat bureautique	DED Máticus do constante	CED David Ankara Ciatanan (OA)	CED David Anàma Ciatanan (OA)	M Matinal
	IA		BEP Métiers du secrétariat	SEP Paul Arène Sisteron (04)	SEP Paul Arène Sisteron (04)	M. Vatinel
			BEP Métiers du secrétariat	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	M. Vatinel
			BEP Métiers du secrétariat	LP La Calade Marseille (13)	LP La Calade Marseille (13)	M. Vatinel
	_		BEP Métiers du secrétariat	LP Briand Orange (84)	LP Briand Orange (84)	M. Vatinel
	R	320.32405.XX.VE	BTS Assistant de direction	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Emile Zola Aix (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.Paul Langevin Martigues (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
				Lyc.St Exupéry Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Doussy
			BTS Assist.secrét.trilingue	Lyc.Cézanne Aix (13)	Lyc.Cézanne Aix (13)	Mme Doussy
		400.32402.XX.VE	BAC PRO Secrétariat	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	M. Vatinel
326		matique, traitemen				
	R	320.32606.XX.VE	BTS Inform.de gestion:dév.app	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Chevalier
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Chevalier
			BTS Inform.de gestion:réseau	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Chevalier
				Lyc.Aubanel Avignon (84)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Chevalier
330			es sanitaires sociales	1.2.2. 11. 14. 11. (12)		<u> </u>
	IA		MC5 Aide à domicile	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
			MC5 Aide à domicile	LP A.Briand Orange (84)	LP R. Char Avignon (84)	Mme Pascal
			BEP Carrières sanit.et social.	SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	Mme Pascal
			BEP Carrières sanit.et social.	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Pascal
			BEP Carrières sanit.et social.	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
			BEP Carrières sanit.et social.	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
1	R	400.33001.XX.VE	BAC PRO Services (A-A-C)	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Rossetto

GROUPE METIER	R ou IA	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT SUPPORT DE COMMISSION	ETABLISSEMENT CENTRE DE JURY	IEN ou IPR
330	R	400.33002.XX.VE	BAC PRO Serv,proxi,vie loc,	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Pascal
331	- Sant					_
	IA		CAP Prothésiste-dentaire	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Charbon
			CAP Ortho-prothésiste	LP Blaise Pascal Marseille (13)	LP Blaise Pascal Marseille (13)	M. Pès
	R		BTS Analyses biologiques	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
		320.33103.XX.VE		LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	M. Cnokaert
			BTS Opticien-lunetier	IUT St Jérôme Marseille (13)	IUT St Jérôme Marseille (13)	M. Duisit
			BAC TEC Sciences Médico-Sociales	Lyc.Jean Cocteau Miramas (13)	Lyc.Jean Cocteau Miramas (13)	Mme Tabourin
		450.33104.XX.VE	BP Prothésiste dentaire	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	LP Léonard de Vinci Marseille (13)	M. Charbon
332	- Trav	ail social				
	IA		CAP Petite enfance	SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	Mme Pascal
		500.33202.XX.VB	CAP Petite enfance	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Pascal
		500.33202.XX.VC	CAP Petite enfance	LP Brochier Marseille (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
				LP L'Etoile Gardanne (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
				LP Mongrand Port-de-Bouc (13)	LP Brochier Marseille (13)	Mme Pascal
		500.33202.XX.VD	CAP Petite enfance	LP A.Briand Orange (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
				LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
	R	320.33203.XX.VE	BTS Economie soc.et fam.	LT Marie Curie Marseille (13)	LT Marie Curie Marseille (13)	Mme Tabourin
334		eil Hôtellerie Tour				Ta a second
	IA	010.33410.XX.VC		SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
			MC5 Employé barman	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
			CAP Services hôteliers	SEP Paul Arène Sisteron (04)	LP Martin-Bret Manosque (04)	Mme Lecoquierre
			CAP Services hôteliers	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Lecoquierre
			CAP Services hôteliers	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
			CAP Services hôteliers	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
		500.33409.XX.VA		SEP Paul Arène Sisteron (04)	LP Martin-Bret Manosque (04)	Mme Lecoquierre
		500.33409.XX.VB		LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Lecoquierre
		500.33409.XX.VC		EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	Mme Lecoquierre
		500.33409.XX.VD		LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
			CAP Service en bras Café	LP Jullian Marseille (13)	LP Jullian Marseille (13)	Mme Lecoquierre
			CAP Service en bras Café	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
			CAP Ass.Tech.Milieu Famil.Collectif	LP Colbert Marseille (13)	LP Colbert Marseille (13)	Mme Durand
			BEP Métiers Restauration Hotellerie	SEP Paul Arène Sisteron (04)	LP Martin-Bret Manosque (04)	Mme Lecoquierre
		510.33403.XX.VB	BEP Métiers Restauration Hotellerie	LP Sévigné Gap (05)	LP Sévigné Gap (05)	Mme Lecoquierre
		510.33403.XX.VC	BEP M.Rest.Hôtel. Option Cuisine	Lyc.Méditerrannée La Ciotat (13)	Lyc.Méditerrannée La Ciotat (13)	Mme Lecoquierre
			BEP M.Rest.Hôtel. Option Service	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	EREA Les Pennes Mirabeau (13)	Mme Lecoquierre

ANNEXE 2

GROUPE	P ou	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA Ou	Code Nomenci	Libelle da dipiorne	SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	ILIN OU IFIX
334	IA	510 33403 XX VD	BEP Métiers Restauration Hotellerie	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	Mme Lecoquierre
334	- ''`\ R		MC4 Télébilleterie serv.voyag.	LPP Ch. Péguy Marseille (13)	LPP Ch. Péguy Marseille (13)	M. Lefeuvre
			MC4 Accueil-réception	LP A.Dumas Cavaillon (84)	LP A.Dumas Cavaillon (84)	M. Prigent
			MC4 Organisateur de réceptions	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	SEP du lyc.hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
			BTS Hôt.rest.optA:mercat.GH	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Chevalier
			BTS Hôt.rest.optB:art culinair	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Chevalier
			BTS Ventes product.tourist.	LPP Clovis Hugues Aix (13)	LPP Clovis Hugues Aix (13)	Mme Doussy
			BTS Animat.gest.tourist.local	LPP Clovis Hugues Aix (13)	LPP Clovis Hugues Aix (13)	Mme Doussy
			BTS Resp. hébergement (RCE)	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	M. Chevalier
			BAC PRO Restauration Option Cuisine	LP Perdiguier Arles (13)	LP Perdiguier Arles (13)	Mme Lecoquierre
			BAC PRO Restauration Option Service	LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		450.33403.XX.VE		LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		450.33404.XX.VE		LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		450.33405.XX.VE		LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
		450.33406.XX.VE		LT Hôtelier Marseille (13)	LT Hôtelier Marseille (13)	Mme Lecoquierre
336	- Coiff	ure esthétique Ser	vice aux personnes			
	IA		MC5 Styliste visagiste	SEP David-Neel Digne (04)	SEP David-Neel Digne (04)	M. Charbon
		010.33603.XX.VC	MC5 Styliste visagiste	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		010.33603.XX.VD	MC5 Styliste visagiste	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		010.33604.XX.VA	MC5 Coloriste permanentiste	LP David Neel Digne (04)	LP David Neel Digne (04)	M. Charbon
		010.33604.XX.VC	MC5 Coloriste permanentiste	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		010.33604.XX.VD	MC5 Coloriste permanentiste	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		500.33604.XX.VC	CAP Esthét.cosmét.soin vente	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		500.33604.XX.VD	CAP Esthét.cosmét.soin vente	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
		500.33605.XX.VA		LP David Neel Digne (04)	LP David Neel Digne (04)	M. Charbon
		500.33605.XX.VC		LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		500.33605.XX.VD	CAP Coiffure	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
	R	400.33601.XX.VE	BAC PRO Esth,cosm,parfum,	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
			BP Coiffure opt.styliste visag	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
			BP Coiffure opt.color.perman	LP Bd Leau Marseille (13)	LP Bd Leau Marseille (13)	M. Charbon
		450.33607.XX.VE	BP Esthétique-cosm,parfum,	LP Maria Casarès Avignon (84)	LP Maria Casarès Avignon (84)	M. Charbon
340		à la collectivité				
	IA		CAP Agent de prév.et médiat.	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Pascal
		500.34002.XX.VD	CAP Agent de prév.et médiat.	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Pascal
343			ent Protection de l'environnement			1
	IA	500.34301.XX.VC	CAP Agent qualité de l'eau	LP Blériot Marignane (13)	LP Blériot Marignane (13)	M. Barbagli

GROUPE	R ou	Code Nomencl	Libellé du diplôme	ETABLISSEMENT	ETABLISSEMENT	IEN ou IPR
METIER	IA			SUPPORT DE COMMISSION	CENTRE DE JURY	
343	ΙA	500.34306.XX.VC	CAP Mainten.hygiène locaux	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
		500.34306.XX.VD	CAP Mainten.hygiène locaux	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
		510.34302.XX.VA	BEP Bioservices ATA	LP Martin Bret Manosque (04)	LP Martin Bret Manosque (04)	Mme Durand
		510.34302.XX.VC	BEP Bioservices ATA	LP C.Jullian Marseille (13)	LP C.Jullian Marseille (13)	Mme Durand
			BEP Bioservices ATA	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
			BEP Métiers Hygiène et Propreté	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
		510.34303.XX.VD	BEP Métiers Hygiène et Propreté	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
	R	320.34301.XX.VE	BTS Métiers de l'eau	LT P-G de Gennes Digne (04)	LT P-G de Gennes Digne (04)	M. Cnokaert
		320.34302.XX.VE	BTS Hygiène propreté envir.	Lyc.René Char Avignon (84)	Lyc.René Char Avignon (84)	M. Cnokaert
		400.34301.XX.VE	BAC PRO Hygiène et Environnement	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
344	- Sécu	rité des biens et d	es personnes Police, surveillance			
	IA	010.34401.XX.VC	MC5 Sûreté espaces ouverts	LP Latécoère Istres (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
		500.34402.XX.VC	CAP Gardien d'immeubles	LP La Viste Marseille (13)	LP La Viste Marseille (13)	Mme Durand
		500.34402.XX.VD	CAP Gardien d'immeubles	LP René Char Avignon (84)	LP René Char Avignon (84)	Mme Durand
		500.34403.XX.VC	CAP Agent de prév.et sécurité	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
		500.34403.XX.VD	CAP Agent de prév.et sécurité	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	SEP A.Benoit Isle/Sorgue (84)	Mme Rossetto
	R	400.34402.XX.VE	BAC PRO Sécurité Prévention	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto
		450.34401.XX.VE	BP Agent tech.prév.sécurité	LP L'Estaque Marseille (13)	LP L'Estaque Marseille (13)	Mme Rossetto







FICHE BILAN INDIVIDUELLE

	SESSION VAE du	/	/ 20	_
Nature du dipl	ôme :			
Spécialité	:			
	Nom :			
	Prénom :			
	Adresse:			

Document à remplir par la commission d'expertise.

Ce document est strictement confidentiel et ne devra en aucun cas être communiqué au candidat.

PHASE 1: ETUDE DU DOSSIER

1-1/	Parcours professionnel et personnel, descriptif de l'emploi
	Identification du contexte de travail :
	Description du travail:
	Analyse par le candidat de son activité:
	Compétences et savoirs maîtrisés au regard des activités présentées dans le référentiel des activités professionnelles du diplôme :
	Eléments restant à préciser lors de l'entretien:
1-2/	Prise en compte et utilisation des savoirs disciplinaires dans le contexte des ités décrites
<u>ucu v</u>	Pôle scientifique:
	■ Pôle communication :
	Pôle technologique :
	Eléments restant à préciser lors de l'entretien :
I	

PHASE 2: ENTRETIEN AVEC LE CANDIDAT

2/ <u>Informations complémentaires recueillies au cours de l'entretien</u> 2-1/ Activités professionnelles 2-2/ Savoirs disciplinaires **2-3/ Bilan**

PHASE 3: PROPOSITIONS DE VALIDATION

	□ VALIDATION TOTALE DU DIPLÔME			
	☐ AUCUNE VALIDATION			
	□ VALIDATION PARTIELLE Liste des unités validées			
	Liste des unités devant faire l'objet d'un contrôl	e com <u>p</u>	olément	air <u>e</u>
Obse	<u>rvations</u>			
<u>Nom</u>	, qualité et signatures des membres de la commission d'expertise			
	Fait à	le	/	/ 20
*	*			
*	*			
*				
*	*			

Convocation pour l'étude de dossier de validation des acquis de l'expérience pour l'entretien avec le(la) candidat(e)

Le Chef d'Etablissement	
désigne 🗆 M. 🗆 Mme 🗆 Mlle	
Professeur (grade discipline) affectation	
□ Représentant de la profession : □ M. □ Mme □ Mlleentreprise	
Pour participer à l'étude du dossier de validation des acquis de l'expérience présenté p	
pour le diplôme	
spécialité	
Lieu d'exercice de la mission : (étude du dossier + entretien avec le candidat)	
Date :	
Nombre de personnes qui composent la commission d'étude du dossier-candidat :	
Fait à le le Provise	ur,
Accusé de réception : Je soussigné (e)	
déclare avoir reçu la présente convocation pour l'étude d'un dossier VAE et pour l'er	ntretien avec
le(la) candidat(e) et m'engage à assurer cette mission.	
Fait à le	

<u>Attention</u>: cette convocation devra être jointe à l'état d'indemnité spécifique VAE, ainsi qu'éventuellement à l'état de frais de déplacement (couleur jaune) en veillant à rappeler le code nomenclature ci-dessus.

<u>Diffusion</u>: 2 exemplaires à l'intéressé(e) dont 1 doit être retourné à l'expéditeur à titre d'accusé de réception.

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

Convocation pour l'entretien prévu par l'article 134 de la loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale

Le C	hef d'Eta	blissement	du lycée			
supp	ort de la	commission	n d'étude des c	dossiers de val	llidation des acquis de l'expérience (VAE)	
		à				
□ M.	□ Mme	□ Mlle	Nom		Prénom	
		re de l'étud l'obtention	e du dossier	de validation	des acquis de l'expérience que vous avez	
du d	iplôme					
spéc	cialité					
Vous	s êtes cor	nvoqué (e) ¡	oour subir l'ent	retien prévu pa	oar la loi	
le				à	heures	
au ly	cée					-
Fait	à		le	e	le Proviseur	
IMP	ORTANT	: tout candi	dat convoqué	qui ne se prés	sente pas à l'entretien est déclaré ajourné.	
Le c	andidat a	journé peut	déposer une r	nouvelle demai	ande de validation l'année civile suivante.	
En c	as d'abs	ence justifié	e liée à un év	vénement indé	épendant de la volonté du candidat,l'entretier	l
est r	eporté et	donne lieu	à une nouvelle	e convocation.		
						_
ACCU	ISE DE REC	EPTION : Je s	soussigné (e) _			
					'entretien prévu par la loi de modernisation	l
socia	ale, et me	e rendrai à c	ette convocati	on.		
Fait	à			le		
						_

DIFFUSION : 2 EXEMPLAIRES A L'INTERESSE(E) DONT 1 DOIT ETRE RETOURNE A L'EXPEDITEUR A TITRE D'ACCUSE DE RECEPTION.

Rectorat	d'AIX-EN-PROVENCE
Vectorat	A VIV-FU-LUCA FILCE

INDEMNITES V.A.E.

Division Financière					étude des dossiers	térielle DLC C1-DLC B2 du 14-10-1996 : et entretien avec les candidats relevant de la
Place Lucien Paye					validation des acqu	is de l'expérience.
13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1			_			·
(P MC nivea	uV BP	
	Pour la	a délivrance d'un	: ∐вср□мс	niveau IV	□BTN □BTS □ Autr	e (à préciser)
Code Nomenclature			Attention: remp	lir une fiche (e	n double exemplaire) po	ur chaque diplôme
1- DONNEES PERSONNELLES			- NUMEN (obl	igatoire)		2- RESERVE A
м. 🛮 ном			N° INSEE(S.S	S)		L'ADMINISTRATION
MME PRENOM	·		Etáblissement	d'affectation :		Ordonnateur : 053/13
MLE NOM de jeune fille						Exercice : Ministère :
Advages novemble			Adresse :			Code examen : Type depense :
Adresse personnelle :Code postal :			Grade :			Chapitre: Article:
Ville:			04 1 1010331011		,	onapiao /ilaoo
joindre un RIB ou un RIP agrafé pour le 1er paie	ment ou en cas	de changemen	t de compte			N° PIECE
Session du :	·	15 octobre	∐15 février	15 juillet	200	Nombre de vacations à servir
Nom et prénom	Composition		Nom et prénom	1	Composition	
des candidats	commission*		des candidats		commission*	
1		Ь				· ·
2		7				
3		8	.			
4		9				
5		10	_	<u> </u>		
		<u> </u>	 			

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur le présent état

Date et signature de l'intéressé(e) :

Cachet de l'établissementsupport de la commission d'étude Visa du chef d'établissementsupport de la commission d'étude:

Α

le

[•] indiquer le nombre de personnes formant la commission d'étude Bulletin académique spécial n° 190 du 25 février 2008

ACADEMIE D'AIX - MARSEILLE

Rectorat Place Lucien Paye

FRAIS DE DEPLACEMENT

	Aix en Provence cedex 01 en ou concours :	_ Code Nomeno Stage :	clature	. _X X . `		· 1			
	Mr □ Mme □ Mile □								
	NOM:	NOM de jeune	fille :		F	rénom :			
	Date de naissance :/ / N° INSEE : Clé Clé Clé								
	Adresse personnelle :								
-			Ville :			Code posta	ai Landana		
III	☐ Fonctionnaire Administra	tion :		Gi	rade :				
BR	☐ Agent non titulaire de l'Etat	1- Enseignement pu	ıblic : □ MA	☐ Contractuel	☐ Vacataire				
ں	2- Enseignement privé : ☐ Sous conti	rat	3- □ Autre	(ex : contractuel admir	nistratif):				
	Etablissement d'exercice (nom et adresse)	:							
			Ville :			Code posta	al L		
	□ Participant extérieur / Profession :				□ Retra	ité (toutes ca	tégories)		
	COMPTE A CREDITER (A remp	lir <u>obligatoirement</u>)	<u> </u>	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	L L L		Joindre un RIB au premier paiement ou en cas de changement de compte		

N° de compte

	Titre de transport délivré par l'administration OUI / DNON		Véhicule de service □ OUI / □ NON		Ag	Agent transporté par une autre personne en covoiturage □ OUI / □ NON					Puissance fiscale du véhicule (si autorisé) : LLL CV			
	Lieux de départ et de	ALLE	R	RETOUR	Mode de transport	No	mbre de re	pas		nbre Litées	NE PAS RE	ENSEIGNER	CE CADRE	
	destination	Date et heure	de départ	Date et heure d'arrivée	utilisé	Privés	Admi- nistratifs	Gratuits	Payantes	Gratuites	Distances	Justificatifs	Séjour	
		Jour Mois	An III	Jour Mois An										
E 2		Jour Mois	An L	Jour Mois An										
ADR		Jour Mois	An L	Jour Mois An										
C		Jour Mois	An IIII	Jour Mois An										
		Jour Mois	An L	Jour Mois An					-					
		Jour Mois	An .	Jour Mois An										

INDISPE	NSABLE
Je soussigné(e) certifie sur l'honneur exacts les renseignements fournis par le présent état Date : Signature de l'intéressé(e) :	Cachet et visa de l'autorité administrative ou du responsable du stage :

TOURNEZ LA PAGE SVP

Code guichet

Code banque



Diplôme:



VAE
Validation des acquis
de l'expérience

Nombre de candidats :

Division des examens et concours

BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'EXPERTISE VAE

Spécialité:

I-	F	_ , , , _ , _ , _ , _ , _ , _ , _ ,
Dat	te: Lieu:	
Nor	m de l'animateur ou du responsable de la commission :	
	Organisation (temps et moment de lecture des dossiers, temps d'entembre de membres présents : équilibre entre les professeurs et les professionne ents positifs :	
<u>Poir</u>	ints à améliorer:	
com	<u>Déroulement des entretiens</u> (respect du temps imparti, adéquation des mpétences professionnelles attendues) <u>ints positifs</u> :	questions posées avec les
Poir	ints à améliorer :	
de la	Fiche bilan individuel à compléter (facilité à rédiger le bilan, utilité la validation et dans la rédaction des prescriptions) ints positifs:	é dans l'aide à la décision
Poir	ints à améliorer:	
_	Remarques éventuelles (niveau d'information des candidats, adéquatio 'expérience professionnelle du candidat)	n entre le diplôme postulé
	L'animateur de	la commission d'expertise

Document à transmettre à la DIEC

FICHE DE PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'EXPERTISE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

(à retourner au service des examens concerné par courrier électronique ou télécopie)

DIPLOME:

PECIALITE :			
OMBRE DE DOSSIER	S:		
ATE DE L'ENTRETIE	N AVEC LES CAN	NDIDATS:	
EMBRES DE LA COM	MISSION D'ETUI	DE DES DOSSIERS	:
' ENSEIGNANTS			
Nom et prénom	Grade	Discipline	établissement
PROFESSIONNELS AS	SSOCIES A L'ET	UDE DES DOSSIER	2S
Nom et prénom	salarié ou employeur	Raison so	ciale et adresse

ETABLISSEMENT:

SESSION:

Division des Examens et Concours (DIEC 2.03- 2.02)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DELIBERATION DU JURY VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Session du : \square (30/09) \square (01/03)

CANDIDAT: Mme Mile M.		DIPLOME :			
NOM DE JEUNE FILLE : NOM USUEL :		SPECIALITE:			
PRENOMS :					
NEE LE :		CODE du diplôme (réservé à l'administr	ation) :		
DECIS	SION DU JU	JRY			
VALIDATION TOTALE DU DIPLOME					
AUCUNE VALIDATION					
VALIDATION PARTIELLE DU DIPLOME (UNITES VALIDEES)	" (UNIT	ES RESTANT A ACQUERIR)			
- UNITE : UNITE :	- UNITE : _	UNITE :			
- UNITE : UNITE :	- UNITE : _	UNITE :			
- UNITE : UNITE :	- UNITE : _	UNITE :			
- UNITE : UNITE :	- UNITE : _	UNITE :			
- UNITE : UNITE :	- UNITE : _	UNITE :			
BILAN DE L'EVALUATION VAE :					
RECOMMANDATIONS AU CANDIDAT :					
☐ Envisager une candidature à un autre diplôi	me :	☐ d'un niveau différent☐ d'une filière différente			
Effectuer un complément de formation :					
☐ Elargir ses activités pour enrichir son expér	rience profe	essionnelle			
☐ Approfondir ses activités professionnelles					
Autres :					
Date :		Signature du Président du jury :			